



Luxembourg, le 25 septembre 2024

Rapport de la réunion auprès du Chef de Service BU du 24 septembre 2024

Au début de la réunion, le compte-rendu de la réunion du 11 juin 2024 a été approuvé par les délégués.

Pour des raisons techniques, la présentation du rapport qualité/sécurité n'a pas été faite dans son intégralité. La version complète sera envoyée aux délégués à une date ultérieure.

Le Chef du Service BU a informé les délégués que les nouveaux bus électriques sont en cours de livraison et d'immatriculation. Actuellement, deux bus de 12 mètres sont prêts d'être mis en service. La formation des chauffeurs est prévue prochainement.

1. Présentation de la situation 2024 des reliquats en journées improductives.

L'évaluation des journées improductives est de 8643 jours. Elle est en légère baisse.

2. Suite à l'implémentation d'un tour de nuit, les délégués demandent des explications ainsi que les raisons de cette décision. De plus, ils s'opposent à la planification de ce tour de nuit, notamment parce qu'il est placé entre deux tours de soirée. En conséquence, les délégués demandent que l'agent soit libéré après ce tour de nuit

Les responsables du Service BU nous ont confirmé que c'est effectivement le cas. En conséquence, un nouvel horaire prévoit une course le dimanche matin au départ d'Echternach. Cependant, les délégués se sont opposés à cette mesure, car un seul tour de nuit est actuellement planifié. En accord avec le chef de service, une analyse sera réalisée afin d'implémenter un tour de nuit du lundi au dimanche, afin d'assurer une certaine continuité. De plus, cela permettrait de résoudre le problème de la première course en direction d'Ettelbruck.

3. Les délégués demandent à recevoir les courriels classifiés « restreint, interne et public » sur leurs adresses électroniques privées. En effet, la politique de classification des informations et la PSSI ne prévoit pas de mesures spécifiques quant aux adresses courriels utilisées, à condition que les informations « restreint » ou « interne » soient envoyées à des agents CFL (personnes physiques). Cependant, les responsables du Service BU s'opposent à l'inclusion des adresses privées dans la liste de distribution des informations destinées aux délégués du personnel, compliquant ainsi leur tâche de manière inutile.

Le Service BU maintient sa position, s'appuyant sur un avis issu d'un audit réalisé au sein du service BU. Après discussion, le Chef de Service prendra contact avec la cellule de protection des données afin de revoir la procédure. Les délégués espèrent obtenir un avis favorable ; dans le cas contraire, la demande sera transmise à la DC.

4. Avec l'achèvement des travaux du tram, la signature du nouveau contrat entre l'État et les CFL pour les autobus, les changements dans l'organisation du bureau de planification BU, les délégués demandent que l'ancien roulement, qui existait avant le tram, soit réintroduit. Nous demandons également que les tours de services fixes soient remis en place.

Les responsables du Service BU maintiennent leur position. En raison des besoins du service, le retour aux anciens roulements n'est pas envisagé pour le moment.

5. Les délégués demandent une augmentation de 100 points pour la masse d'habillement, ce qui porte le total à 350 points, afin de tenir compte de la commande de chaussures.

Notre demande sera transmise aux services responsables. Nous attirons l'attention sur le fait que les dispositions relatives à la dotation en vêtements soient adaptées aux dispositions du service AV.

6. Les délégués demandent qu'une réunion soit organisée avant la fin de l'année afin de discuter des nombreuses modifications nécessaires qui doivent encore être apportées à l'IS40.

Une réunion sera organisée à la fin de l'année pour ajuster l'IS 40 (Instruction de service 40 Congé de Récréation etc...).

7. Les délégués demandent les clarifications suivantes concernant l'application de l'OG 38.

a) Quelle est la procédure en cas d'accident ou d'agression d'un CR en dehors des heures d'ouverture du bureau ?

Le Chef Mouvement nous a fait savoir qu'une procédure est en cours. Bien qu'il existe déjà un OG 38, le Chef Mouvement insiste pour élaborer sa propre procédure. Celle-ci sera revue avec les délégués. Nous insisterons pour que l'OG 38 soit respecté tel quel, car il serait plus simple de s'y référer.

b) Pourquoi les délégués ne sont-ils pas informés lorsqu'un accident ou une agression se produit ?

Le Chef de Service veillera à ce que les délégués soient informés en cas d'accident ou d'agression d'un conducteur à l'avenir.

c) À ce jour, combien de CIS pour agression ont été établis par les CR et quel est le nombre d'accidents de travail recensés pour l'année en cours ?

Jusqu'à présent, dix agressions ont été signalées pour l'année 2024. Dans un seul cas, un délégué a été contacté.

Section BU

8. Les délégués souhaitent avoir des informations plus détaillées sur les statistiques « Journées improductives et taux d'absentéisme », présentées lors de la réunion de la Délégation Centrale du Personnel du 27 juin 2024. Selon les chiffres présentés, le département BU a le taux d'absentéisme le plus élevé, et ce dans la catégorie 3 – Personnel de conduite sur route. À ce propos, les délégués aimeraient savoir :

- a) Est-ce que les responsables du Service BU connaissent les causes pourquoi le taux d'absentéisme est si élevé ?
- b) Y a-t-il des différences dans le taux d'absence entre les réservistes et les CR qui font partie d'un roulement ?

Le Chef Mouvement a confirmé les statistiques « Journées improductives et taux d'absentéisme », présentées lors de la réunion de la Délégation Centrale du Personnel du 27 juin 2024 pour le Service BU et nous a informé que le taux d'absentéisme est en hausse, atteignant un niveau important. Il nous a présenté le nombre d'absents pour la journée du 24 septembre 2024. À la grande surprise des délégués, aucune information complémentaire n'a été fournie. En effet, nous aurions souhaité des statistiques plus détaillées à ce sujet. Le Chef Mouvement a catégoriquement refusé de nous fournir des données annuelles. Cependant, il nous a informé que le taux d'absentéisme est plus élevé chez le personnel en roulement que chez les réservistes.

Les délégués sont parvenus à la conclusion qu'une des causes du taux d'absentéisme si élevé est sans doute liée au contenu des journées parfois chargées, mais également à la disparition de l'ancien système de roulement.

Cela montre bien que les anciens roulements, qui étaient en place avant l'introduction du tram, se sont avérés efficaces, dans la mesure où le taux d'absentéisme n'a jamais été aussi élevé qu'aujourd'hui.

9. Lors de la réunion du 4 mars 2024, les délégués avaient demandé un temps supplémentaire pour l'allocation du bus (Question 3/24). Du fait que la réponse n'était pas satisfaisante, les délégués demandent une clarification concernant l'annonce du bus auprès de l'AO. À l'heure actuelle, les CR sont informés du numéro du bus seulement 20 minutes avant le départ, ce qui n'est toutefois pas suffisant. De ce fait, nous voulons que les 20 minutes commencent à compter à partir de la remise en marche (EinW).

Le Chef Mouvement nous a informés qu'aucun changement n'est prévu. Une réévaluation sera effectuée lorsque la flotte sera majoritairement électrique.

10. Les délégués souhaitent connaître la situation de la classe francophone. Quels ont été les critères de réussite des examens linguistiques ? Comment se présentent les prochaines étapes ? Est-ce que ces CR vont bénéficier d'un encadrement particulier ?

Le Chef Mouvement nous a informés que les candidats ont réussi leur examen linguistique. Le critère est le niveau B 1.2. Ce niveau constituera la règle pour les éventuelles futures classes. La formation de base des CR est actuellement en cours.

11. Suite au remplacement des sièges conducteurs, les délégués demandent qu'ils soient correctement ajustés. De nombreux sièges sont réglés trop bas, voire trop hauts, dans leur position initiale.

Le Chef de Service informera le dirigeant matériel pour réajuster la position initiale des sièges.

Divers

a) Quelle est la situation de la commande des uniformes pour 2024 ?

La commande est toujours en cours. Les délégués n'ont pas eu d'informations supplémentaires au sujet de la livraison de celles-ci.

b) Lors de la réunion auprès du Chef de Service en date du 11 juin 2024, les délégués ont fait part de la situation au P+R de Junglinster. (Question 25/24). Dans ce contexte, nous aimerions savoir quelles démarches ont été prises ? Est-ce que la commune a été contactée entretemps ?

Le Chef Mouvement nous a assuré que les coachs sont en train de chercher d'un aire de stationnement « Pause ». Parallèlement, une lettre sera rédigée à l'attention de la commune de Junglinster. Sur ce point, les responsables ont malheureusement omis de rédiger la lettre déjà au moment de notre première demande.

*Les délégués du personnel de la section BU
David Arlé / André Marques de Paiva*



David Arlé
Délégué titulaire



André Marques de Paiva
Délégué titulaire



Gast Schoumacker
Délégué suppléant



Steve Kerschen
Délégué suppléant

**Comment s'adhérer et comment se désaffilier
de son syndicat actuel ?**



Rapport - Scan me!